

SEPTEMBRE 2023 - N°44

Blättel

infos



Gagnez les Jeux
avec le cœur

Gewinne d Spiele mit m Hätz

Relais de
la flamme
en Alsace

26 juin 2024



La flamme, portée par une multitude de relayeurs, réalise un parcours jusqu'à la ville hôte des Jeux. Le 26 juin 2024, elle passera par l'Alsace et plus particulièrement au château de Fleckenstein ! Animations, démonstrations et rassemblements sportifs seront organisés tout au long du parcours.

À cette occasion, la Collectivité européenne d'Alsace célébrera également l'Olympiade culturelle à travers une riche programmation d'événements (expositions, spectacles...). Le programme complet sera bientôt disponible.

La venue de la flamme en Alsace est une opération portée et financée par la CEA.

EDITO

De nouveaux services à votre disposition au sein de votre communauté de communes dès le mois de septembre !

Afin de simplifier vos démarches et délais d'attente pour le renouvellement de votre passeport et/ou de votre carte d'identité et vous éviter de vous déplacer trop loin, votre communauté de communes en adéquation avec les services de l'Etat, vous propose un service de proximité, et notre équipe «France Services» vous accueille depuis le 18 septembre, mais uniquement sur rendez-vous.

D'autre part, un de mes projets annoncés lors de mon installation en qualité de Vice-Président en charge de la Cohésion Sociale, était de donner naissance à une «politique séniors» inexistante sur notre territoire et à la développer.

J'entends de nombreuses personnes me dire qu'elles ne savent pas toujours vers qui s'orienter pour avoir des informations concernant leurs questions relatives à leur situation.

Aujourd'hui, avec Mme Mireille CABIROL de SAINT-GEORGES déléguée «Séniors», nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de Mme Adeline BOWE en qualité de «Coordinatrice séniors». N'hésitez pas à la contacter et nous faire remonter vos difficultés afin que nous puissions, dans la mesure du possible, vous aider et vous conseiller dans vos projets et démarches.

Nous tenons aussi à remercier la Communauté européenne d'Alsace, au travers de notre Conseillère Départementale, pour le financement de ce poste.

Un guide «passerelle» verra le jour très prochainement... il est chez l'imprimeur !

Bien à vous



Damien WEISS

Vice-président
de la cohésion sociale
Maire de Durrenbach

FRANCE SERVICES DURRENBACH NOUVEAU SERVICE : DISPOSITIF CNI/PASSEPORT

OUVERTURE LE 18 SEPTEMBRE 2023

La délivrance de titres d'identité constitue un service essentiel pour les citoyens. Pour faire face à la forte demande des usagers et réduire les délais de délivrance, particulièrement importants sur le territoire national, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, en partenariat avec la commune de Durrenbach, a décidé de se doter d'un dispositif de recueil. Cet accueil CNI/Passeport est installé à l'espace France Services, 1 rue de l'Obermatt à Durrenbach et opérationnel à compter du 18 septembre 2023.

POUR PRENDRE RDV

Il vous suffit de vous rendre sur www.sauer-pechelbronn.fr

Des créneaux sont ouverts à la réservation, le lundi de 14h à 17h, le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 11h.

RAPPEL

Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Il n'est plus nécessaire de déposer votre dossier dans votre commune. Pour visualiser la liste des mairies équipées d'un dispositif de recueil, vous pouvez consulter la plateforme nationale <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

ATTENTION

Avant toute prise de RDV, il faudra compléter, au préalable, un dossier de pré-demande, en ligne, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, www.ants.gouv.fr ou un dossier papier disponible en mairie.

Pour vous accompagner dans cette démarche, sachez qu'il vous est possible de vous rapprocher de France Services au 03 67 83 01 35 ou par mail : franceservices@sauer-pechelbronn.fr





Délivrance de passeports et cartes nationales d'identité (CNI)

Uniquement sur RDV à prendre sur www.sauer-pechelbronn.fr



1

L'utilisateur réalise sa pré-demande en ligne sur www.passeport.ants.gouv.fr ou remplit un Cerfa (disponible en mairie) et prend rendez-vous sur www.sauer-pechelbronn.fr



2

Le jour de son rendez-vous, l'utilisateur se rend à France Services Durrenbach pour déposer sa demande



Vous pouvez déposer votre demande **dans la commune équipée de votre choix**. Il n'est pas obligatoire d'effectuer cette démarche dans votre commune de résidence.



Retrouvez les pièces justificatives pour votre rendez-vous en mairie sur : <https://passeport.ants.gouv.fr>

N'oubliez aucune pièce justificative le jour du rendez-vous !

3

La demande est instruite par le service instructeur



Si vous avez effectué une pré-demande en ligne, vous pouvez **suivre votre demande depuis votre compte ANTS**.

4

Le titre est produit



5

Le titre est envoyé à France Services Durrenbach



6

Le titre est reçu à France Services Durrenbach



7

L'utilisateur se rend à France Services Durrenbach, après avoir pris rendez-vous, pour récupérer son titre dans un délai maximum de 3 mois.

Le titre est conservé 3 mois avant destruction.



Envoi d'un SMS pour informer l'utilisateur de l'arrivée de son titre



PROGRAMME PORTES OUVERTES FRANCE SERVICES DURRENBACH 2-14 OCTOBRE 2023



L'Espace France services ouvert depuis janvier 2020 vous accompagne dans toutes vos démarches administratives nécessitant une démarche numérique. Les agents vous accompagnent dans vos démarches en ligne pour chercher des informations, créer ou mettre à jour un espace personnel, envoyer des documents de manière dématérialisée...

Dans le cadre des portes ouvertes nationales du 2 au 14 octobre 2023 l'espace France services vous propose de rencontrer nos partenaires autour de 2 thématiques :

EMPLOI

Mardi 3 octobre de 14h à 17 h

Pôle Emploi et la mission locale vous proposent de vous accueillir pour répondre à vos questions sur la recherche d'emploi, les formations et vous présenter des outils.

La mission locale vous fera découvrir de nombreux métiers en vous faisant vivre une expérience immersive grâce aux casques de réalité virtuelle.

Vous découvrirez également les outils du site emploi-store pour vous former avec un MOOC, enrichir votre CV ou encore préparer un entretien.

HABITAT

Mercredi 4 octobre de 9h à 12h

Vous êtes propriétaire privé et souhaitez faire des travaux dans votre logement ?

Le rénover ou lutter contre sa dégradation ? améliorer la performance énergétique de votre habitat ?

Vous avez besoin de conseils et d'assistance, voire d'une aide financière ?

Retrouver dans un même lieu les 3 services qui peuvent vous accompagner : Mut archi pour les conseils liés au patrimoine, France Rénov pour les conseils liés à l'énergie ainsi que Pig Rénov habitat pour les travaux d'amélioration de l'habitat.

Renseignements au 03 67 83 01 35

ACCUEIL DU PUBLIC SUR RENDEZ-VOUS

- Lundi : 14h-18h
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-17h
- Facebook : @FranceServicesDurrenbach
- www.sauer-pechelbronn.fr/france-services

franceservices@sauer-pechelbronn.fr - 03 67 83 01 35

VOUS ÊTES AIDANTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ?
Besoin de souffler ou de partager ?

S'Babbel Ecke

Nous vous offrons un temps de répit et d'échange autour d'un sujet et d'un moment convivial

LES 2^{ÈME} MARDIS DU MOIS DE 19H30 À 21H

10 octobre 2023

Libérer ses émotions, découverte de la psycho boxe

Lieu : Maison des services et des associations de Durrenbach - 1 rue de l'Obermatt

14 Novembre 2023

Gérer ses émotions, les bienfaits des fleurs de Bach

Lieu : Maison des services et des associations de Durrenbach - 1 rue de l'Obermatt

12 décembre 2023

Soirée conviviale autour de la confection de Bredeles

Lieu : Épicerie sociale intercommunale à Gundershoffen - 13 rue d'Uttenhoffen

ATELIERS GRATUITS ANIMÉS PAR UNE PROFESSIONNELLE DE L'ÉCOUTE

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Delphine SCHEIBEL : 03 88 05 86 87 / delphine.scheibel@ccpaysniederbronn.fr

Valérie MESSER : 03 88 90 77 62 / valerie.messer@sauer-pechelbronn.fr



EN BREF

PASSEPORT POUR MANGER LOCAL

Du 1er février au 30 juin 2023 s'est tenue la première édition de l'opération «**Passeport pour manger local**» pour faire découvrir les producteurs locaux aux habitants des communautés de communes Sauer-Pechelbronn et du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Près de 6000 livrets listant les produits et producteurs locaux vendant en circuits courts ont ainsi été distribués sur les 2 territoires ! Une quinzaine de participants au jeu-concours ayant tamponné au moins 4 fois leur passeport auprès des producteurs ont été tirés au sort et ont gagné de nombreux lots : paniers garnis, bons d'achat chez les producteurs, entrées dans les sites touristiques du secteur...

Un grand merci aux producteurs et aux habitants ayant participé à l'opération ! Le passeport est encore consultable en ligne :

www.sauer-pechelbronn.fr/wp-content/uploads/2023/01/PASSEPORT-PRODUCTEURS-CCSP-BD.pdf ou disponible en version papier à l'accueil de la communauté de communes.

Cette opération était portée par les 2 communautés de communes avec le soutien de la Collectivité Européenne d'Alsace.



INAUGURATION DES 2 PREMIÈRES CENTRALES SOLAIRES CITOYENNES À GOERSDORF ET HÉGENEY

La société centrales villageoises du Nord Alsace – ATENA (Agir pour la Transition Énergétique en Nord Alsace) a inauguré le 28 juillet et le 7 septembre ses 2 premières centrales photovoltaïques, sur le toit de la salle polyvalente de Goersdorf et le toit du hall sportif de Hégeney. Il s'agit des premiers projets de production d'une énergie renouvelable locale et citoyenne.

Ces évènements constituent l'aboutissement d'un cheminement démarré sous l'impulsion de la communauté de communes en 2018 dans le cadre de la démarche Destination Tepos 2037. Un collectif d'habitants des communautés de communes Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg s'est progressivement constitué lors de réunions d'information sur les énergies renouvelables et les projets citoyens puis au cours des ateliers de travail animés par Alter Alsace Energie, jusqu'à créer une Société à Action Simplifiée en 2021.

54 membres fondateurs ont ainsi apporté le capital initial pour démarrer les premiers projets, sur le principe 1 associé = 1 voix et 1 part = 100€. Les bénéfices de la revente d'électricité sont ensuite redistribués aux actionnaires.



Ces 2 premières installations font chacune 180m² représentant une capacité de production de 35 kilowatt-crête, l'équivalent de la consommation d'une trentaine de personne par site.

Le coût des projets est d'environ 50 000 € par site, financé par le capital apporté par les membres fondateurs, le dispositif Climaxion de la Région Grand Est et de l'ADEME et le programme européen LEADER porté par le GAL des Vosges du Nord, et avec le soutien des communes de Goersdorf-Mitschdorf et de Hégeney et de la communauté de communes.

De nouveaux projets sont déjà sur les rails !

Vous souhaitez intégrer cette démarche citoyenne ? Découvrez les activités sur <https://www.nordalsace.atena.centralesvillageoises.fr/>



UNE COORDINATRICE SÉNIOR À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAUER PEHELBRONN



Coordinatrice sénior à la communauté de communes de Sauer Pechelbronn depuis le 17.07.2023, les missions d'Adeline BOWE seront, entre autres, de créer un support d'informations essentielles à destination des séniors et des différents professionnels médico-sociaux sous forme d'un guide pratique. L'autre facette de son métier sera d'accompagner les personnes âgées en créant un lien direct avec elles grâce à la communication de sa ligne directe pour répondre à des questions concernant des situations individuelles (ex : mon mari est hospitalisé, je n'ai aucun moyen de m'approvisionner en courses comment puis-je faire ? ou bien je n'arrive plus à rentrer dans ma baignoire pour me laver je souhaiterais m'informer sur les possibilités qui s'offrent à moi etc.).

Vous pourrez donc la contacter lors de permanences téléphoniques au 06 13 26 94 52 les mercredis et vendredis matins. Ses autres missions seront de mettre en place des actions en faveur des aidants et des séniors et d'informer ce public sur les relais possibles, de faire un état des lieux sur les besoins de nos aînés et de proposer des actions et ateliers dans le but de redynamiser et rassembler les habitants de notre territoire. Tous ces projets seront bien évidemment travaillés et réfléchis en collaboration avec nos élus de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

Originaire d'une commune voisine, d'Adeline esch e Maidel vom Land und freit sich ver mit unsere Eldere zamme ze komme !

Ce poste bénéficie du financement de la conférence des Financeurs pour 2 années.



LES CONSEILS ÉNERGIE DE JÉRÉMY

Vous voulez tout savoir sur les primes CEE, Ma Prime Rénov, le photovoltaïque, les pompes à chaleur, la ventilation ou savoir comment se prémunir des fraudes ?

Retrouvez régulièrement la rubrique «les conseils énergie de Jérémie» sur la page de Facebook de la communauté de communes.

Notre conseiller France Rénov vous apporte des conseils pour faire des économies d'énergie chez vous et vous présenter les différents dispositifs d'accompagnement.

Si vous avez des questions, vous pouvez le contacter ou prendre rendez-vous sur <https://jerenove.alsacedunord.fr/>

PROCHAINEMENT À LA MAISON RURALE DE L'OUTRE-FORÊT



EXPOSITION DE MARQUETERIE DU 17 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

Plongez au cœur de cet artisanat à l'occasion des 20 ans du Club de Marqueterie de l'AMROF !

Chaque dimanche après-midi, de 14h à 18h, les membres du club vous plongeront dans l'univers de la marqueterie en proposant des démonstrations.

Venez observer de près les gestes minutieux, les assemblages ingénieux et les détails qui font de la marqueterie un art unique.

Atelier enfant : Le dimanche 24 septembre, les enfants sont invités à découvrir la marqueterie !

REPRISE DES COURS D'ALSACIEN LE LUNDI 25 SEPTEMBRE :

L'AMROF propose une nouvelle session de cours d'alsacien. Ces cours ont lieu les lundis soir de septembre 2022 à mai 2023 (25 séances environ) et s'adressent à tous ceux qui désirent soit s'initier au dialecte, soit se perfectionner. Le premier cours a lieu lundi, le 25 septembre 2023 à 18h.

Une équipe d'animateurs, Serge Rieger et Freddy Viebach – Mall, vous accueillera (de 18h à 20h : 2 niveaux).

Inscription obligatoire au 06 80 00 96 13, nombre de place limité.

Tarifs (inscription sur place): 60€ l'année. Gratuit pour les moins de 18 ans.

18^E ÉDITION DU FESTIVAL POINT DE CROIX ET BRODERIE DU 26 AU 29 OCTOBRE : THÈME 2023: "A L'ÉCOLE DU FIL"

La 18^{ème} édition du festival «Point de croix et broderie» aura lieu du 26 au 29 octobre (de 10h à 18h) sur une dizaine de sites à Kutzenhausen et dans les localités voisines. Une fois n'est pas coutume, c'est un parrain, Renato Parolin, qui sera accompagné par une trentaine de créateurs de points comptés et près d'une centaine d'exposants.

Ils proposeront des accessoires de broderie, de mercerie, de déco et de mode.

Tarif : 6€ entrée, 4€ réduit, 10€ pass festival, 14€ abonnement à l'année à la Maison Rurale





LES ANIMATIONS DU MUSÉE FRANÇAIS DU PÉTROLE DE CET AUTOMNE



DIMANCHE 8 OCTOBRE -15h

Épopée contée et chantée «Le roi des sources»

Intervenante : Sylvie DELOM, Conteuse professionnelle
RDV au musée - Durée 60 mn.

GRATUIT - Dès 6 ans - Places limitées - Sur réservation

DIMANCHE 22 OCTOBRE - 14h

En extérieur - Sortie découverte Géologie & Nature «Des résurgences de pétrole en Alsace du Nord ?»

RDV et départ au musée

Payant - Réservation conseillée

Exposition balade hors les murs en accès libre : «Pechelbronn se révèle...»

Redécouvrez l'histoire de l'industrie pétrolière de Pechelbronn, au travers d'anciens clichés de bâtiments et de lieux emblématiques ...retour en images sur son passé pétrolier.

Informations pratiques : l'exposition se découvre dans les rues de Merckwiller et communes avoisinantes, Kutzenhausen, Lampertsloch et Preuschdorf. Accès libre, en autonomie. Plan disponible sur demande et sur notre site internet.

Ouvertures du musée jusqu'au 31 octobre les mercredis, jeudis, vendredis et le 1^{er} dimanche du mois

(ouverture dominicale du 1^{er} octobre) de 14h30 à 18h00

Renseignements, réservations, contacts : Musée Français du Pétrole

4 rue de l'école

67250 Merckwiller-Pechelbronn

Tél. : 03 88 80 91 08

Mail : museedupetrole@wanadoo.fr

Site : www.musee-du-petrole.com

EN BREF

LE KAFFEKRENZEL DES AIDANTS

► MARDI 10 OCTOBRE 2023
À 15H À LA MDSA DE DURRENBACH

Aura lieu un moment de convivialité et d'échange à destination des aidants.

Mesdames Staerle et Hotz du CIDFF de Haguenau interviendront pour vous présenter le Bureau d'Accompagnement Individualisé des Aidants, vous informer sur le rôle des aidants, les relais possibles, les partenaires, et tout autre sujet en rapport avec l'aide. Une situation concrète sera présentée et un échange sous forme de questions-réponses sera organisé.

► JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 À 14H
DANS LA SALLE DU CONSEIL
DE LA MAIRIE DE FORSTHEIM

Aura lieu un moment de partage, d'information et d'échange à destination des aidants.

Madame Singer (assistante de soins en gérontologie) et Madame Rebeyrol (psychologue) de la Plateforme de répit «Le Trèfle» du Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller seront présentes pour vous soumettre les missions de la Plateforme. Cette rencontre permettra des échanges et une écoute adaptée au vécu du quotidien des proches aidants. Différentes solutions de répit seront abordées.

Mais un aidant c'est quoi ? toute personne qui aide un proche, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

Vous vous reconnaissez dans cette définition ? alors venez partager un café avec nous ☺

MERCREDI 8 NOVEMBRE À
À 9H30 À LA MAISON DES
SERVICES À DURRENBACH
CONFERENCE
LA DÉNUTRITION DES
SENIORS

Laure Froehlig, diététicienne, vous invite au travers d'un temps d'échanges à découvrir des astuces et des conseils simples pour améliorer votre alimentation quotidienne et comprendre vos besoins en lien avec l'avancée en âge.

Cette conférence est gratuite et ouverte à tous grâce au soutien financier de la CPAM.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA CPTS
DU PAYS DES SOURCES
contact@cptsaysdessources.org



ON VOUS EXPLIQUE LA NOUVELLE GESTION DES BIODÉCHETS



A partir du 1er janvier 2024, la collecte des biodéchets se met en place sur tout le territoire national. On vous explique la mise en œuvre sur le SMICTOM Nord Alsace.

Le compostage va-t-il devenir obligatoire en 2024 ?

Souvent relayée dans les médias, cette information est fautive. La loi AGECS* prévoit que les collectivités mettent en place une solution de tri à la source des déchets alimentaires au 1er janvier 2024. Le compostage ne sera donc pas obligatoire mais le SMICTOM vous y encourage afin de valoriser sur place vos déchets alimentaires et d'obtenir du compost de qualité pour vos plantes ou votre potager.

Que propose le SMICTOM pour les personnes n'ayant pas de composteur ?

Deux options :

> Si vous souhaitez vous lancer dans le compostage, vous pouvez acquérir un composteur à petit prix auprès de votre communauté de communes (30 €). Des ressources pour vous guider sont disponibles sur le site internet du SMICTOM, dans la rubrique «Documents à télécharger»

> Si vous ne souhaitez pas installer de composteur ou que vous n'en avez pas l'utilité, vous pourrez tout de même valoriser vos déchets alimentaires dans des points d'apport volontaires. A partir du 1er janvier 2024, des bornes de collectes seront installées dans votre commune pour recueillir ces déchets.

J'ai déjà un composteur, est-ce que je peux me rendre à la borne et déposer mes déchets alimentaires ?

Oui, les bornes d'apport volontaire seront en libre accès et permettront à tous les usagers du SMICTOM de valoriser leurs déchets alimentaires. Les personnes qui pratiquent le compostage pourront déposer dans ces bornes les déchets difficilement compostables tels que la viande et les produits laitiers.

Que mettre dans les bornes ?

Tous les déchets alimentaires : les épluchures, restes de repas, viande, poisson, pain, produits laitiers... Il sera obligatoire de les mettre au préalable dans des sacs en papier kraft.

Où se procurer des sacs en papier kraft ?

Des «kits déchets alimentaires» seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire entre fin septembre et fin décembre. Le kit sera constitué d'un bioseau ajouré, d'un lot de 100 sacs en papier kraft, d'un mémo-tri et d'un courrier signé du président du SMICTOM.

Des sacs supplémentaires pourront être demandés gratuitement, une fois par an, à l'accueil du SMICTOM ou en déchèterie.

A quoi servent les sacs en papier kraft et le bioseau ?

La structure ajourée du seau permet la libre circulation de l'air pour favoriser l'évaporation, évitant ainsi l'humidité responsable des odeurs. Les sacs, compostables, permettent de limiter l'écoulement des jus pour éviter de salir le seau ainsi que la borne d'apport volontaire.

Où se trouvent les bornes d'apport volontaire ?

Chaque mairie du territoire a défini l'emplacement des bornes. Une carte interactive est en ligne sur le site internet du SMICTOM Nord Alsace. Elles seront installées progressivement courant décembre et seront opérationnelles à partir de la fin de la première semaine de janvier 2024.

Comment seront collectés ces déchets ?

Les déchets alimentaires déposés dans les bornes seront collectés une fois par semaine entre 1er octobre et le 30 avril et deux fois par semaine entre le 1er mai et le 30 septembre. A chaque collecte, les bacs seront nettoyés.

Que deviendront ces déchets alimentaires ?

Ils seront valorisés en biogaz par méthanisation.

Que restera-t-il dans ma poubelle brune ?

Les déchets alimentaires représentaient 30 à 40 % des ordures ménagères résiduelles. Avec le nouveau geste de tri, le bac brun sera considérablement allégé : ne resteront que quelques déchets dans nos bacs d'ordures ménagères tels que les articles d'hygiène, essuie-tout, poussières ou encore les objets en plastiques non recyclables.

La fréquence de collecte va-t-elle changer ?

Pour accompagner vos nouvelles habitudes, les camions passeront tous les quinze jours pour collecter vos ordures. Moins de passages signifie moins de transport, moins de gaz à effets de serre rejetés et une maîtrise des coûts pour un service plus adapté.

Plus d'informations :

SMICTOM NORD ALSACE
54 rue de l'Industrie - BP 40081
67162 Wissembourg Cedex
www.smictom-nord67.com

Du lundi au jeudi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Le vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00

Tel. 03 88 54 84 00

Suivez le SMICTOM sur  @SMICTOMNordAlsace

Pour commander un composteur
(en mélèze dimension extérieure 1,2m x 1,2 m)
au prix de 30 € : remplissez le formulaire disponible
sur www.sauer-pechelbronn.fr/ordures-menageres
et renvoyez le à la communauté de communes

*Loi anti gaspillage et économie circulaire du 10/02/2020

LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET LES ASTUCES POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION À LA MAISON



En cette période estivale au cours de laquelle il a souvent été question de la disponibilité de l'eau au niveau national, faisons un zoom sur la gestion de l'eau potable sur le territoire Sauer-Pechelbronn, assurée par le SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle).

L'eau potable consommée sur la communauté de communes provient pour 83% de forages et pour 13% de sources.

Les communes de Lembach, Langensoultzbach, Wingen, Obersteinbach et Niedersteinbach sont alimentées par leurs propres sources.

Les autres communes sont alimentées par le forage de Mitschdorf à l'exception des communes de Kutzenhausen, Merkwiler-Pechelbronn et le hameau de Wengelsbach qui sont alimentés par les forages de syndicats voisins.

En 2022, à l'échelle des 24 communes de la communauté de communes, 1.046.000 m³ ont été prélevés et 922.000 m³ ont été utilisés pour la consommation humaine et industrielle, soit un rendement de 88%. Pour améliorer ce rendement et éviter les pertes en eau sur les conduites, des programmes de renouvellement des réseaux sont déployés.

Malgré les événements de sécheresse réguliers, la consommation d'eau des dernières années reste constante à l'échelle du territoire. Pour pallier les pics de consommation en été et sécuriser notre consommation d'eau, une interconnexion avec le réseau voisin du Syndicat des Eaux de Reichshoffen existe et le projet d'un nouveau forage à Preuschdorf est en cours de réalisation.

Les efforts de sobriété de chacun d'entre nous restent néanmoins la première solution pour préserver notre ressource en eau.

La consommation d'eau moyenne sur le territoire Sauer-Pechelbronn est de 115 litres par jour et par habitant contre 148 litres au niveau national.

A la maison, l'eau est principalement utilisée pour :

- > l'hygiène corporelle (39%),
- > le lavage du linge et de la vaisselle (22%),
- > la chasse d'eau des WC (10%),
- > la cuisine (6%),
- > le lavage de la voiture ou l'arrosage du jardin (6%)
- > et seulement 1% pour boire*.

Quelques astuces pour économiser l'eau à la maison* :

- > Vérifiez qu'aucune fuite sur vos installations privatives n'occasionne de pertes chez vous, en relevant votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher. Si ces chiffres ne sont pas identiques à votre réveil, c'est qu'une fuite se cache quelque part !
- > Installez des mousseurs sur les robinets et pommeau de douche ;
- > Privilégiez les douches plutôt que les bains ;
- > Veillez à bien remplir votre lave-linge et votre lave-vaisselle au maximum de leur capacité avant de lancer un cycle ;
- > Privilégiez les programmes «éco» ;
- > Installez un récupérateur d'eau de pluie dans votre jardin...

En 2024, le SDEA Alsace-Moselle lance une campagne de distribution de cuves de récupération d'eau de pluie, en partenariat avec la communauté de communes.

Plus d'informations vous seront données prochainement !

* Source : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable/astuces-economiser-leau-a-maison-alleger-factures>

PROGRAMME TRAME VERTE

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

Cofinancé par :



Subvention pour la plantation d'arbres fruitiers

Vous êtes propriétaire d'un terrain sur une des communes de la communauté de communes et souhaitez planter des arbres fruitiers ?

Pour soutenir la préservation des vergers, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn encourage financièrement la plantation d'arbres fruitiers à travers les commandes groupées organisées par les associations locales d'arboriculteurs.

Quels arbres ?

Les arbres éligibles sont des fruitiers haute tige ou moyenne tige à choisir dans les bons de commande des associations locales d'arboriculteurs.

Quelles aides ?

Pour les arbres fruitiers haute tige, l'aide est de 50% du prix TTC avec un plafond de 18€/arbre et pour les arbres fruitiers demi-tige, l'aide est de 25% du prix TTC avec un plafond de 9€/arbre. Maximum de 5 arbres par foyer et par an.

Comment obtenir l'aide ?

Passez commande de vos arbres fruitiers auprès d'une des associations partenaires qui fera l'intermédiaire avec la communauté de communes et vous reversera la subvention.

Pour passer commande de vos arbres fruitiers :

- Association Fruits Fleurs Nature de Woerth et environs : commande entre le 1^{er} et le 15 octobre - livraison à Woerth le 4 novembre - www.fruits-fleurs-nature-woerth.fr

- Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt.

- www.ajvof.net

- Association des Producteurs de Fruits de Lembach et environs.

- www.apfle.fr

- Association des arboriculteurs de Preuschoorf et environs.



Vous êtes intéressés par une des actions ?

Complétez le formulaire de contact via le lien :

<https://forms.gle/CSANNsvXRuARRfMp9>

Plus d'informations sur www.sauer-pechelbronn/programme-trame-verte

Subvention pour la plantation de haies champêtres

Vous souhaitez favoriser la biodiversité en plantant une haie champêtre sur votre terrain ?

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement technique et de plants gratuits.

Pour qui ?

Tout propriétaire d'un terrain situé sur une des communes de la communauté de communes, hors zone constructible ou à 200m de l'espace urbanisé et qui contribue à la trame verte du territoire.

Quels arbustes ?

Églantier, aubépine, sureau, fusain, troëne, viorne, fruitiers sauvages... Les techniciens de la communauté de communes et de la fédération des chasseurs du Bas-Rhin vous accompagnent dans la composition de la haie.

Quelle aide ?

La communauté de communes vous offre les plants et les équipements de protection (gaine anti-gibier).



Mesures de protection de votre verger

Zoom sur les ORE - obligations réelles environnementales

Les Obligations Réelles Environnementale (ORE) sont créées par la loi n°2016 - 1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Il s'agit d'un outil foncier de protection volontaire de l'environnement, ouvert aux citoyens. Le contrat ORE est un acte juridique, qui permet de mettre en place une protection environnementale sur un bien (verger, prairie, haie...).

Cette protection perdure pendant toute la durée prévue au contrat, qui peut aller jusqu'à 99 ans, indépendamment des éventuels changements de propriétaires du bien immobilier.

• Exemple de mesures pouvant être inscrites dans le contrat :

(re)planter des haies ou des arbres, renforcer ou restaurer une continuité écologique, ne pas couper des arbres isolés, des haies, ni déplacer ou détruire des souches, nids, murets en pierre ou autres éléments tant qu'ils servent ou peuvent servir d'habitat à des espèces...

La communauté de communes propose de contractualiser une ORE avec les propriétaires s'engageant à mettre en place des mesures de protection de leur verger et à prendre en charge financièrement l'équivalent d'une journée d'entretien du verger (300€) sur lequel une ORE aura été contractualisée.





L'ALSACE DU NORD DÉPLOIE UNE PLATEFORME DE COVOITURAGE

Pour encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien, le PETR de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités* membres lancent un programme de développement du covoiturage avec l'application Klaxit, associée depuis peu à BlaBlaCarDaily et plus grand réseau en France.

RÉPONDRE AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE PLUS EN PLUS FORTS

Dans le Nord Alsace, la voiture n'est pas toujours remplaçable par d'autres modes de transport. Le covoiturage est un levier efficace pour réduire le coût des déplacements et leur impact environnemental.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

1. Les passagers et les conducteurs téléchargent l'application Klaxit. Ils indiquent leurs adresses de domicile et de destination, ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
3. Le conducteur, s'il le souhaite, partage ses frais de déplacement avec ses passagers via l'application, de 2€ à 3€ par trajet et par passager selon la distance parcourue.

OSEZ ÉCONOMISER, COVOITUREZ !

Essence, entretien, amortissement, la voiture coûte au minimum 0.40 € par km parcouru.

En plus du partage des frais de déplacement, les usagers de l'application vont bénéficier de nombreux avantages en Alsace du Nord :

- > Pour les conducteurs, un bonus de 100€ de l'Etat à leur première inscription sur une plateforme.
- > Pour les passagers, les 10 premiers trajets offerts grâce au soutien du territoire et une garantie retour-maison.
- > Pour tous, un système de parrainage récompensé de 20€ pour le parrain et 10€ pour le filleul.



"Avoir une plateforme de mise en relation des covoitureurs commune à tous les habitants et salariés de l'Alsace du Nord va nous permettre d'avoir suffisamment de propositions de trajets pour que chacun trouve une solution à son besoin. Les employeurs d'Alsace du Nord bénéficieront également d'un accompagnement pour le déploiement du covoiturage auprès de leurs collaborateurs".

Exemple de partage de frais :

- Betschdorf > Rastatt : 31 km
le conducteur reçoit 3€
- Bitche > Reichshoffen : 27 km
le conducteur reçoit 2,70€
- Woerth > Wissembourg : 23 km
le conducteur reçoit 2,30€
- Hoerdt > Mommenheim : 12 km
le conducteur reçoit 2€



klaxit
par BlaBlaCarDaily

POUR TÉLÉCHARGER L'APPLICATION



*Les 6 intercommunalités membres du PETR de l'Alsace du Nord : la Communauté d'Agglomération de Haguenau et les Communautés de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Wissembourg, de l'Outre-Forêt et de la Basse-Zorn. Cette action bénéficie d'un soutien financier du programme national «France nation verte» et d'un programme de Certificats d'Economie d'Énergie.

AGENDA



LES PERMANENCES DE LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

• **Vous avez une question sur l'outil numérique ?
Prenez rendez-vous en mairies**

Contact : Claire Ternet,

claire.ternet@sauer-pechelbronn.fr ou 07 76 31 59 58

KUTZENHAUSEN (LUNDI DE 14H À 16H) :

Lundi 16 octobre - 20 novembre

GOERSDORF (LUNDI OU JEUDI DE 14H À 17H) :

Lundi 2 octobre - Jeudi 23 novembre

FORSTHEIM (MARDI DE 9H À 12H) :

Mardi 3 octobre - Mardi 7 novembre

BIBLISHEIM (MARDI DE 9H À 11H30) :

Mardi 10 octobre - Mardi 14 novembre

LAUBACH (MARDI DE 9H À 12H) :

Mardi 31 octobre - Mardi 28 novembre

WOERTH (MARDI DE 9H À 12H) :

Mardi 17 octobre - Mardi 21 novembre

OBERDORF-SPACHBACH (MARDI DE 14H À 17H) :

Mardi 17 octobre - Mardi 21 novembre

HEGENEY (MARDI DE 15H À 17H) :

Mardi 31 octobre - Mardi 28 novembre

LANGENSOULTZBACH (MARDI DE 14H À 17H) :

Mardi 10 octobre - Mardi 14 novembre

NIEDERSTEINBACH (MARDI DE 14H À 17H) :

Mardi 3 octobre - Mardi 7 novembre

LAMPERTSLOCH (MERCREDI DE 9H À 12H) :

Mercredi 4 octobre - Mercredi 8 novembre

LOBSANN (MERCREDI DE 9H À 12H) :

Mercredi 29 novembre

WINGEN (MERCREDI DE 9H À 12H) :

Mercredi 11 octobre - Mercredi 15 novembre

DIEFFENBACH-LES-WOERTH (MERCREDI DE 9H À 12H) :

Mercredi 18 octobre - Mercredi 22 novembre

FROESCHWILLER (JEUDI DE 9H À 12H) :

Jeudi 12 octobre - Jeudi 16 novembre

MORSBRONN-LES-BAINS (JEUDI DE 9H À 12H) :

Jeudi 5 octobre - Jeudi 2 novembre

GUNSTETT (JEUDI DE 9H À 12H) :

Jeudi 9 novembre

DURRENBACH (JEUDI DE 14H À 17H) :

Jeudi 5 octobre - Jeudi 2 novembre

WALBOURG (JEUDI DE 14H À 17H) :

Jeudi 9 novembre

OBERSTEINBACH (JEUDI DE 14H À 17H) :

Jeudi 12 octobre - Jeudi 16 novembre

COURS DE TAILLE SUR ARBRES FRUITIERS

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en arboriculture, sur la taille et le greffage des arbres fruitiers ?

Participez aux nombreux cours de taille organisés par les associations locales d'arboriculteurs.

Calendrier

• **Samedi matin 21 octobre 2023 : semis, bouturage d'arbustes**

Thèmes abordés :

Quelle technique de reproduction des plants utiliser ? Comment collecter des graines et des rameaux ? Quelles sont les différentes techniques de bouturage ?

Comment fabriquer son hormone de bouturage ? Comment préparer et conserver ses graines ? Qu'est-ce que la stratification ? Comment repiquer ?

• **Samedi matin 25 novembre 2023: plantation d'une haie**

Thèmes abordés :

Pourquoi planter une haie ? Quels végétaux choisir ? Comment définir un schéma de plantation ? Quelles règles à respecter ? Quels outils prévoir ? Comment préparer le terrain et les plants ?

• **Vendredi matin 8 décembre 2023 : entretien des haies**

Thèmes abordés :

Quand et comment intervenir sur une haie ? Quelle réglementation ? Taille manuelle ou taille mécanique ? Quels outils utiliser ? Comment tailler des arbres en têtards ? Quelle valorisation possible des déchets de coupe ?

• **Printemps 2024 : haie et biodiversité**

Thèmes abordés :

quels sont les intérêts d'une haie ? Comment reconnaître les essences locales ? Quels sont les habitants des différentes strates de la haie ?

Vous êtes intéressés ?

Complétez le formulaire de contact via le lien ci-après :

<https://forms.gle/CSaNNsvxRUaRRfMp9>

